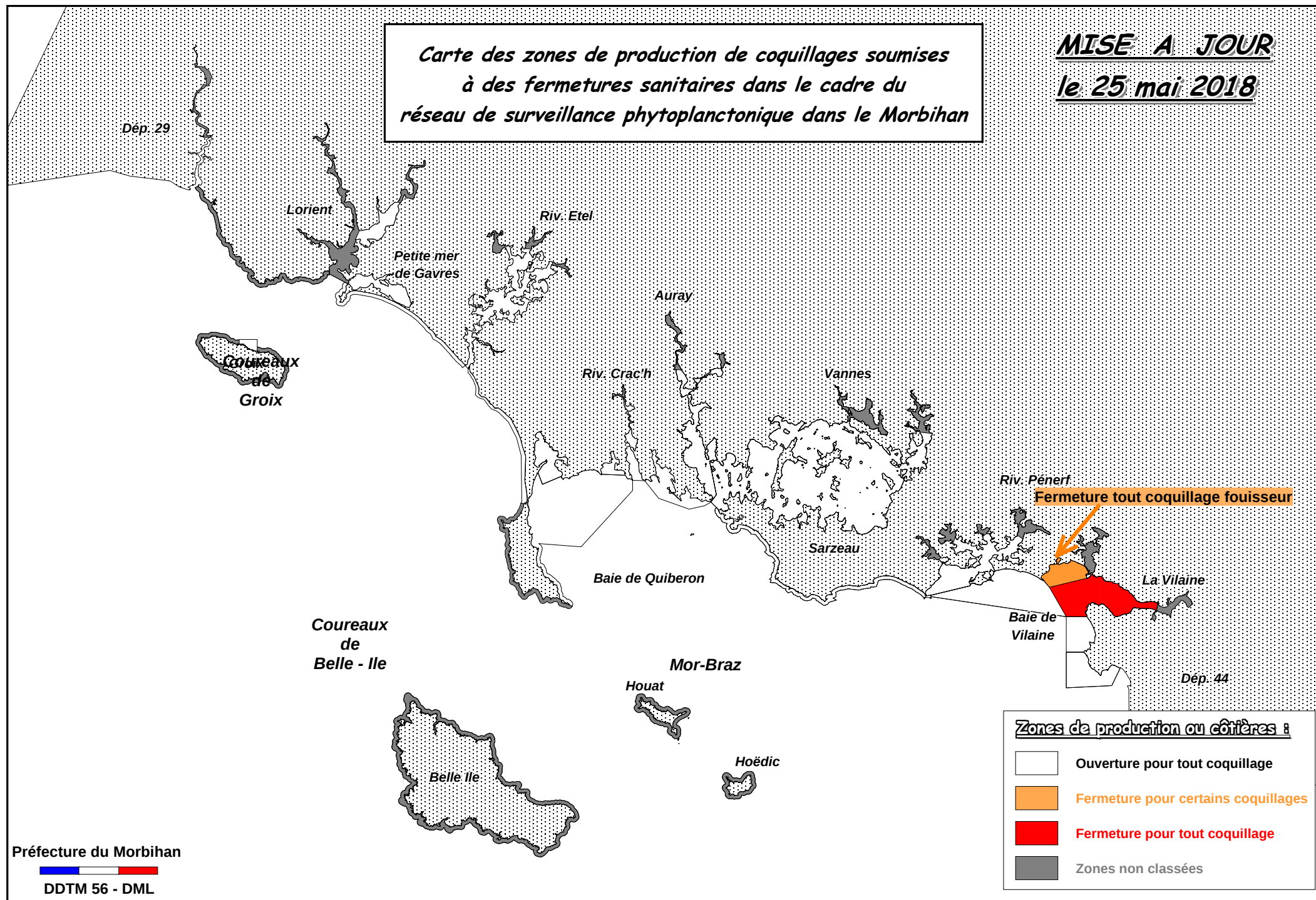


*Carte des zones de production de coquillages soumises
à des fermetures sanitaires dans le cadre du
réseau de surveillance phytoplanctonique dans le Morbihan*

MISE A JOUR
le 25 mai 2018



Préfecture du Morbihan

DDTM 56 - DML

(Carte établie à titre d'illustration. Pour les limites de zones, se référer au texte de l'arrêté préfectoral de classement sanitaire du 29 septembre 2017.)